

<https://autodiag.anap.fr/numerique/publication/681-systemes-d-information-dans-le-secteur-medico-social-retours-d-experience-et-grands-enseignements>

## Systemes d'information dans le secteur médico-social : retours d'expérience et grands enseignements

### Sommaire

1. Introduction
2. Quelques concepts pour comp...
  - 2.1. Le secteur médico-social**
  - 2.2. Principaux acteurs nation...
  - 2.3. Principaux acteurs locaux...
  - 2.4. La démarche d'urbanisatio...
  - 2.5. Cadre juridique du partag...
3. Enseignement des retours d'...
  - 3.1. Le développement des SI,...
  - 3.2. Les bonnes pratiques de m...
4. Retours d'expériences
  - 4.1. ADAPEI de la Loire (Saint...
  - 4.2. ADAPEI de la Gironde (Bor...
  - 4.3. ALGEEI (Agen) - Mise en p...
  - 4.4. Association des SSIAD de...
  - 4.5. Association OVE (Vaulx-en...
  - 4.6. Centre départemental de r...
  - 4.7. Croix-Rouge française (Pa...
  - 4.8. Hôpitaux du bassin de Tha...
  - 4.9. Institut le Val-Mandé (Sa...
  - 4.10. KORIAN (Paris) - Mise en...
  - 4.11. MEDICA (Paris et Aix-en-...
  - 4.12. Mutualité française Rhôn...
  - 4.13. Mutualité retraite Loire...
  - 4.14. UGECAM PACA-Corse (Marse...
5. Approche d'urbanisation du...
  - 5.1. Une réflexion structurée...
  - 5.2. Formalisation des objecti...
  - 5.3. Cartographie des processu...
  - 5.4. Evaluation de la contribu...
  - 5.5. L'outil de diagnostic

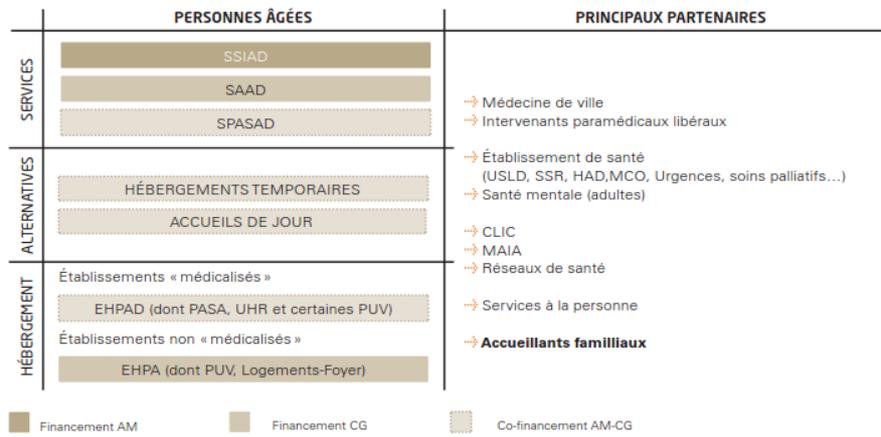
## 2. Quelques concepts pour comprendre

### 2.1. Le secteur médico-social

La présente publication est destinée en premier lieu aux gestionnaires d' ESMS, qui assurent l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées (adultes et enfants), en hébergement complet, partiel ou à domicile. Le périmètre ci-dessous illustre la grande variété de ces structures (classées en 40 catégories dans le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux – FINESS).

**Pour les personnes âgées**, le secteur médico-social est principalement composé de services, mis en place au domicile de la personne âgée, et de lieux d'hébergement. Ces derniers proposent de plus en plus souvent des alternatives sous forme d'hébergement temporaire ou d'accueil de jour ainsi que des accompagnements spécifiques, en particulier pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

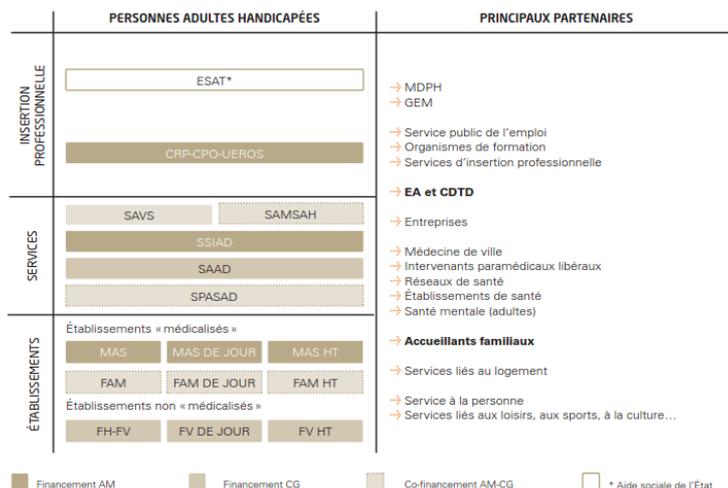
Les couleurs du schéma mettent en exergue les différents modes de financement avec, par exemple, les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) financés par l'Assurance maladie, les Services d'aide et d'accompagnement à domicile financés par le conseil général ou les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) cofinancés par les deux organismes et le résident. En termes de volume, les EHPAD sont les plus nombreux (près de 8 000 établissements) avec les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (environ 7 000). Plus de 2 000 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sont recensés.



**Pour les personnes adultes handicapées**, les principaux modes d'accompagnement sont représentés par des services, mis en place au domicile de la personne handicapée ou dans sa vie sociale, et des lieux d'hébergement, spécifiques selon les besoins d'accompagnement. Le Foyer d'hébergement (FH) accueille par exemple des travailleurs handicapés ; la Maison d'accueil spécialisée (MAS) accueille quant à elle des personnes lourdement handicapées. Certains établissements et services sont spécifiquement mobilisés dans le cadre du projet professionnel de la personne.

Les modes de financement diffèrent selon l'établissement ou le service concerné avec, par exemple, les Foyers d'hébergement ou de vie (FH et FV) financés par le conseil général, les Maisons d'accueil spécialisées financées par l'Assurance maladie ou les Services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH) cofinancés par les deux organismes.

En termes de volumétrie, les Foyers d'hébergement (FH) et les Foyers de vie (FV) sont environ 2 900, les Maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les Foyers d'accueil médicalisés (FAM) plus de 1 400, les établissements et services d'aide par le travail environ 1 500 et les Services d'accompagnement à la vie sociale et les Services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH) environ 1 200.



**Pour les enfants handicapés**, les établissements et services qui interviennent font l'objet d'un financement plus homogène émanant principalement de l'Assurance maladie. Leurs interventions ont été réparties en trois ensembles dans le schéma ci-dessous : dépistage précoce, accompagnement en milieu ordinaire et prise en charge institutionnelle.

En termes de volumétrie, les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (plus de 1 500 SESSAD) et les Instituts médico-éducatifs (plus de 1 200 IME) sont les plus nombreux.

	ENFANTS HANDICAPÉS	PRINCIPAUX PARTENAIRES
DÉPISTAGE PRÉCOCE	CAMSP	→ MDPH
	CMPP	
	Centre de ressources	
ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU ORDINAIRE	IME	→ PMI → Maternité → Lieux d'accueil de la petite enfance → Maison des adolescents
	IEM	
	ITEP	
	EEAP	→ Établissements scolaires et de formation → Service public de l'emploi, Cap emploi → Services d'insertion professionnelle et entreprises  → Médecine de ville → Intervenants paramédicaux libéraux → Réseaux de santé → Établissements de santé (néonatalité, réa-pédiatrie, SSR pédiatrique...) → Santé mentale (pédopsychiatrie, CATTp...)
	ETAB. EDUC. DEF. SENSORIEL	
	SESSAD	
PRISE EN CHARGE INSTIT.	CAPS	→ Services à la personne → Services liés au logement → Services liés aux loisirs, aux sports, à la culture... → Services liés à la Protection de l'enfance (CG-ASE, MECS...)

■ Financement AM    ■ Co-financement AM-CG

## Glossaire

EHPAD  
 ESMS  
 FH  
 FV  
 FAM  
 IME  
 MAS  
 personne  
 FINESS  
 SSIAD  
 SAMSAH  
 SESSAD

Date de parution :  
20/09/2013

Télécharger la production